



Assemblée Générale Ordinaire

Date : **vendredi 17 janvier 2020**

Secrétaire de séance : Alexandre FERAND

23 membres sont présents, le quorum (11 membres) est atteint. L'Assemblée Générale Ordinaire peut avoir lieu.

Rapport moral par Alexandre FERAND

Voilà ma troisième année en tant que Président du club et je vous remercie sincèrement de votre confiance.

Nous continuons à travailler sur l'organisation du club dans la ligne que préconise la FFTA ainsi que le Comité Régional et le Comité Départemental. Il ne faut pas perdre de vue l'objectif premier du club qui est la compétition officielle de toutes les disciplines ainsi que la formation de nos jeunes archers. Le tout dans la convivialité et la bonne humeur.

Ce fût encore une année riche en évènement pour le club. Lors de la précédente AG, je vous annonçais que l'année 2019 serait certainement plus calme que 2018. Nous avons prévu d'organiser que deux concours (un en extérieur et un en salle). Et finalement, un nouveau défi s'est présenté. L'organisation du concours « double mixte » en extérieur.

Une fois encore, Les bénévoles, le bureau et la municipalité ont répondu « présent » pour que ce concours, décidé au dernier moment, soit une réussite.

L'association continue à bien se porter financièrement et sportivement. Nous continuons à investir pour renouveler petit à petit le matériel. Ce qui est très appréciable surtout pour les débutants.

2020 sera une année principalement orientée sur la restructuration de nos entraînements jeunes et adultes. Puisque Nicolas Jarry va suivre la formation « entraîneur ». Ce qui est très important pour l'avenir du club. Cette démarche s'inscrit totalement dans le cadre de la labellisation du club. Nous avons beaucoup de potentiel au niveau de nos archers et nous devons leur donner encore plus de possibilités pour évoluer. Je suis persuadé que cette formation donnera un nouvel élan au club ainsi qu'à nos archers. Nous organiserons, cette année, deux concours sélectifs (1 en extérieur et l'autre en salle). Nous profiterons aussi de cette année pour mener à terme les projets déjà commencé, comme notamment pour le matériel.

Les projets grandissent et se concrétisent en 2019 avec le lancement en fabrication de chevalets.

10 ont été réalisés en 2019 et 10 sont prévus en 2020. Nous avons réussi à obtenir des financements auprès de nouveaux partenaires, ce qui prouve que le tir à l'arc intéresse et montre en même temps le sérieux de notre association.

La modification du règlement sportif en extérieur par la FFTA, a fait un peu désertier les pas de tir par les archers en 2019. Malheureusement, nous l'avons ressenti sur le taux de participations pour notre concours extérieur du mois de mai 2019. Ce qui me rassure c'est que ce ressenti est général avec les autres clubs et ça ne remet pas en question l'organisation ou l'image du club pour nos concours, c'est donc plutôt positif.

Malgré une baisse en 2019 de licences dans le club, les résultats sportifs sont très honorables. Le club reste présent dans chaque discipline du tir à l'arc (salle, TAE, TAE Ø122, campagne, beursault, nature et 3D). Les résultats sont aussi récompensés car quasiment sur chaque compétition, nos archers montent sur une marche du podium. Ils sont aussi présent de plus en plus sur les Championnats Départementaux et Régionaux avec de très belles performances et beaucoup de podiums. Mais aussi avec des participations aux Championnats de France et à la Coupe de France.

Encore un grand bravo à eux. Ce qui permet de donner une très bonne image du club mais aussi une certaine satisfaction. Le détail des résultats vous sera donné par la suite.

Rien n'aurait été possible sans l'implication de chacun d'entre vous, membres du conseil, bénévoles, familles et amis. Je tiens sincèrement à vous en féliciter et à vous en remercier. C'est grâce à vous tous que le club peut organiser ses compétitions et concrétiser ses projets.

Sans oublié nos partenaires qui nous font confiance depuis maintenant quelques années et surtout qui renouvelle cette confiance.

Je remercie aussi la ville de Beaupréau/Beaupréau-en-mauges qui nous soutient en nous mettant à disposition du matériel pour l'organisation de nos manifestations. Ainsi que la ville de La Chapelle du Genêt pour le pas de tir extérieur.

En ce qui concerne le renouvellement des membres du conseil d'administration, 2 personnes sont sortantes rééligibles : Mickaël GOUBAUD et Jean Paul VOITON

1 personne a démissionné du bureau au début de l'année 2020. Il y a donc 3 places maximum à pourvoir. J'invite donc toute les personnes qui le souhaite à venir nous rejoindre au sein du conseil pour partager, échanger et concrétiser les idées de chacun afin de continuer à maintenir et faire grandir les projets du club.

Merci à toutes et à tous, et notamment au Conseil d'Administration, pour votre confiance durant cette troisième année de Présidence.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

Rapport d'activités

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2019 depuis la dernière Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration était composée de :

- Président : Alexandre FERAND
- Vice-président : Patrick GINOUVES
- Secrétaire : Mickaël GOUBAUD
- Trésorier : Stéphanie DUPE
- Administrateurs : Isabelle BROSSEAU, Stéphanie BEAUQUET, Jean-Paul VOITON, Julien MORINIERE, Yvan BROSSEAU, Jérémy VOITON et Gwenaël BROSSEAU

Organisation en commissions

Des commissions ont été mises en place en fin de saison 2014/2015. Elles sont au nombre de 6 :

- Communication
- Mécénat/Sponsoring
- Vie du Club
- Matériel
- Entraîneurs
- Parcours

Chacun est libre d'intégrer une commission. Les sollicitations sont ponctuelles selon les besoins (compétitions, entraînements gaufres,...).

Effectif

44 membres actifs au 31/12/2019 (Effectifs en hausse par rapport à l'année dernière) dont 11 nouveaux archers (4 adultes et 7 jeunes).

L'effectif est réparti comme suit :

- 24 jeunes et 20 adultes
- 27 de Beaupréau en Mauges (dont 18 de Beaupréau) et 17 de communes extérieures.
- Catégories : 2 poussins, 6 benjamins, 5 minimes, 9 cadets, 2 juniors, 5 seniors 1, 12 séniors 2, 3 séniors 3.

Entraînements

Adultes :

- Mardi soir : 20h30 à 22h30
- Mercredi soir : 18h30 à 20h30 (période vacances scolaires)
- Jeudi soir : 20h30 à 22h30
- Vendredi soir : 20h30 à 23h00

Jeunes :

- Mercredi soir : 18h30 à 20h30 (hors vacances scolaires)

Groupe des jeunes (mercredi soir/mardi soir)

17 (18) jeunes le mercredi soir et 6 sur les créneaux « adultes ».

Suivi par Nicolas JARRY, et divers bénévoles (Yvan BROSSEAU, Patrick GINOUVES, Jean-Paul et Jérémy VOITON et Etienne CAILLET)

Concours officiels : 9 jeunes actuellement.

Challenge Yannick et Catherine CHAIRMARTIN :

- 9 jeunes + 2 adultes

Dates :

- Samedi 9 novembre 2019 à Ecoflant
- Dimanche 19 janvier 2020 à Chemillé
- Mars 2020 à ?
- Finale en extérieur à Chemillé le 6 juin 2020

6 jeunes sont intégrés complètement à l'entraînement « adultes » et les jeunes compétiteurs du mercredi soir participent aussi à ces entraînements, selon leurs volontés.

Constat pour les compétiteurs : groupe de jeunes sympathiques, mais quelquefois manque d'énergie ou de volonté à travailler efficacement à l'entraînement pour une partie des jeunes engagés en compétition officielle... Comme d'habitude, il faut souvent relancer pour les inscriptions aux compétitions.

Point positif : lorsqu'il y a besoin de bénévolat, ils répondent globalement présents pour une partie d'entre eux !

Activités sportives officielles

1. Concours TAE (tir à l'arc en extérieur) du 05 mai 2019

70 archers étaient présents.

2. Concours par équipe de club en double mixte du 01 juillet 2019

46 archers avec 23 équipes étaient présents.

3. Concours salle du 19/20 octobre 2019

Avec 111 archers, sur 3 départs (97 archers en 2018). Le repas du samedi soir a réuni 31 personnes (une trentaine en 2018) dans une ambiance très conviviale.

Programme 2020

1. Concours Tir sur Cible en Extérieure (TCE) à la Sablière, le dimanche 10 mai 2020.

2. Pique nique du club (date à déterminer)

3. Concours sélectif en salle le 17/18 octobre 2020

Le départ du samedi soir sera suivi d'un repas

4. Résultats sportifs :

-Championnat Départemental Salle Jeunes, 12 et 13 janvier 2019, Angers,

- Hugo GRIFFON, MHCL, 6^{ème}
- Baptiste CHEVALIER, CHCL, 5^{ème}
- Etienne CAILLET, CHCL, 4^{ème}
- Nolan THIBERVILLE, CHCL, 6^{ème}
- Mathieu SAUTEJEAU, JHCL, 6^{ème}
- Lucain CHAPRON, CHCO, 2^{ème}

-Championnat Départemental Salle Jeunes par équipe, 1 décembre 2018, Mazé

- Beaupréau, 6^{ème} / 7

-Championnat Départemental Salle Adultes, 19 et 20 janvier 2019, Chemillé

- Stéphanie BEAUQUET, S2FCO, 1^{ème}
- Patrick GINOUVES, S2HCO, 3^{ème}
- Thierry LANGE, S3HCO, 4^{ème}
- Jérémy VOITON, JHBB, 4^{ème}

-Championnat Régional Salle Adultes, 16 et 17 février 2019, Evron

- Stéphanie BEAUQUET, S2FCO, 1^{ère}

-Championnat Départemental Campagne, 14 avril 2019, Mazé

- Alexandre FERAND, S2HCO, 2^{ème}
- Stéphanie BEAUQUET, S2HCO, 3^{ème}
- Lucain CHAPRON, CHCO, 1^{er}
- Etienne CAILLET, CHCL, 3^{ème}

-Championnat Régional TA E (ex FITA), 29 et 30 juin 2019, Changé

- Lucain CHAPRON, CHCO, 4^{ème}

- Championnat Régional Nature, 10 mars 2019, Vallet
 - Nolan THIBERVILLE, CHCI, 1^{er}
- Championnat Régional TAE (Ø122) , 29 et 30 juin 2019, Changé
 - Patrick GINOUVES, S2HCO, 6^{ème}
 - Thierry LANGE, S3HCO, 1^{ème}
- Championnat Régional Beursault , 14 et 15 septembre 2019, Donges
 - BEAUQUET Stéphanie, S2FCO, 3^{ème} /4
 - Thierry LANGE, S3HCO, 1^{er}/7
 - Alexandre FERAND, S2HCO, 2^{ème}/9

Bilan 2018/2019:

- 7 médailles en Championnats Départementaux (2 or, 3 argent et 2 bronze)
- 10 médailles en Championnats Régionaux avec 12 participants en net progrès (6 or, 2 argent et 2 bronze)
- 1 participant au Championnat de France TAE à 50m
- 1 participante au Championnat de France BEURSAULT
- 153 inscriptions aux concours sélectifs Championnats de France pour la saison 2018/2019

Une légère augmentation du nombre d'archers participants aux compétitions officielles en salle est à noter; 27 en 2019 (25 en 2018, 32 en 2017). Ce qui est très encourageant pour la suite et notamment pour la saison extérieur. Nous sommes de plus en plus présents sur les différentes compétitions des clubs voisins (147 engagements aux concours officiel en 2019, 107 en 2018) ce qui permet de véhiculer une certaine image et une certaine reconnaissance du club.

Le système d'inscriptions aux compétitions via le site internet du club fonctionne bien.

A venir :

- Championnat Départemental jeunes, le 11 et 12 janvier 2020 à Angers.
- Championnat Départemental adultes, 25 et 26 janvier 2020 à Murs Erigné.
- Championnat Régional jeunes, le 08 et 09 février 2020 à Château Gontier.
- Championnat Régional adultes, le 15 et 16 février 2020 à Changé.
- Championnat de France salle jeunes, le 20 et 21 février à Vittel.

Activités annexes

1. Arbitrage et formations d'entraîneurs 1

Nous avons aujourd'hui un entraîneur Fédéral (Caroline Coutolleau) qui est aussi Brevet d'Etat.

Deux arbitres au club : Caroline COUTOLLEAU et Alexandre FERAND

Nicolas Jarry va suivre, sur l'année 2020, la formation « entraîneur 1 » proposée par la FFTA et le Comité Régional.

Tous les archers du club peuvent suivre ces différentes formations. Le Comité Régional à mis en place au début de saison une formation d'assistant entraîneur. Les modalités sont visibles sur le site du Comité Régional et pour la formation d'arbitre il faut avoir minimum 2 ans de licence. Il serait intéressant d'avoir d'autres personnes formées pour être arbitre et entraîneur. Avis à tous, jeunes et moins jeunes !!

2. Pique-nique 2020

Date et modalités à définir

3. Animations et initiations

Nous faisons de temps en temps quelques initiations, soit en groupe, soit en individuel. Ce qui permet de faire découvrir un peu plus notre sport.

La journée des sports, organisée par l'OMS le samedi après-midi 27 avril 2019.

4. Convivialité et activités extra-sportives

Plusieurs activités de convivialité ont été organisées en 2019 : soirée « crêpes » avec le TAC et le May le 15/11/2019, soirées et activités avec les jeunes/adultes du mardi/vendredi (tag-archery au printemps organisé par le club d'Ecoulant, sortie canoë sur la Loire l'été, sortie à JumpXL (Nantes) et raclette en décembre, etc)... A suivre pour la saison en cours : paintball au printemps prochain, canoë en juillet...

Présence d'archers du TAC, Ecoulant et de Candé, jeunes et adultes, dans un esprit interclubs.

Intérêt : émulation de groupe, cohésion, apprendre à se connaître, les jeunes n'étant pas toujours nombreux sur les pas de tirs notamment...

5. Office Municipal des Sports de Beaupréau

4ème édition de la journée des Sports le samedi après-midi 27/04/2020. Prise de licences ensuite.

6. Comité Départemental de Tir à l'Arc de Maine-et-Loire

- Yvan et Isabelle Brosseau et Patrick Ginouves sont actuellement élus au comité directeur du CDTA49. (Patrick élu Président et Yvan responsable du matériel)
- AG du CD le 10 janvier 2020.
- 682 licences dans le département du 49 contre 714 à la même époque l'an dernier.

Communication

1. Facebook

Le groupe Facebook dédié au club existe depuis 9 ans, alimenté par les personnes inscrites, dont notamment Nicolas. Elle permet une grande réactivité dans les actualités, notamment pendant les concours/Championnats/JO... 116 personnes y sont inscrites à l'heure actuelle.

2. Site Internet : www.tiralarc-beaupreau.fr

Le site est alimenté actuellement par Nicolas. Patrick a été initié au fonctionnement du site, mais ça reste un faible nombre de personnes, donc d'autres bénévoles seraient le bienvenue. N'hésitez pas à donner des articles ou des idées. Chacun, jeune ou moins jeune, peut proposer des articles et les contributeurs se chargeront de les mettre en ligne.

3. Tenues du club

Des casquettes sont toujours disponibles au prix de 9€ l'unité, ainsi que des t-shirts d'entrée de gamme blancs au prix de 5€ l'unité. Le t-shirt du club est au prix de 17€ l'unité. Il reste quelques anciens t-shirts.

Une commande de t-shirts à été passé en décembre 2019

Pour les pantalons, référence « NH500 gris foncé » pour les adultes et pour les jeunes la référence « HIKE 900 noir ». En ce qui concerne la tenue de tir par équipe, le pantalon noir à été choisi.

Matériel

1. Activités 2019

Comme chaque année, l'ensemble du matériel de la salle est révisé pendant l'été (arcs, flèches, petit matériel divers). Cela permet de faire un état du matériel, de le réparer lorsque c'est possible, et de préparer une commande de matériel, qui constitue la commande majeure de la saison.

La commune à financé l'achat de 100 bandes de pailles pour le mur de tir début 2019. Les bandes ont été changées en avril 2019. Ce qui représente environ une valeur de 900 euros.

Nous avons lancé le projet des chevalets. Grace à notre partenaire BRICO-CASH à Beaupreau, qui nous a financé une bonne partie des matériaux (400 euros), 10 chevalets ont été réalisés. Normalement, 10 autres seront financés et réalisés en 2020.

2. Achats principaux 2019

Liste du matériel acheté :

- 50 flèches « lot »
- 20 palettes
- 7 arcs en métal (viseurs, stabilisations, clickers)
- 1 étai d'arc
- Petit matériels (plumes, pointes, cire, fausses-cordes, etc.)

Total de 1222 € d'achats de matériels. Cela ne comprend pas le matériel acheté par ailleurs pour les concours par exemple.

La dégradation du matériel reste relativement importante chez les jeunes et lors des animations. Les arcs récents vieillissent aussi plus vite que le matériel ancien, d'une manière générale. Nous cherchons toutefois à augmenter le côté qualité de nos arcs. Ces investissements ont notamment été permis par les mécènes de l'association.

Remerciements

- Remerciement pour l'aide apportée par tous ceux qui ont donné de leur temps et un coup de main pendant l'année, nous avons toujours besoin de bonnes volontés, que ce soient les archers, familles ou amis.
- Remerciement à tous nos partenaires, qui comme tous les ans nous aident à faire avancer le club, et sans qui nos activités seraient réduites. Merci enfin à la ville de Beaupreau.

Rapport financier au 31 aout 2019

Voir fichiers Excel annexés à ce compte-rendu.

Comptes au 15/01/2020 (au lieu du 01/09/19) :

- Compte courant : 1152.26 € (2765.27 € au 09/01/2019)
- Livret Bleu : 6562.61 € (4526.79 € en 201)

Le compte de résultat 2019 et le budget prévisionnel 2020 sont adoptés à la majorité avec 18 voix pour par l'assemblée générale.

Renouvellement du tiers sortant

Sont sortants rééligibles :

- Jean Paul VOITON
- Mickaël GOUBAUD

Démission de Gwenaël BROSSEAU début 2020.

Il y a donc potentiellement 3 places maximum à attribuer au sein du Conseil d'Administration. Les jeunes à partir de 16 ans peuvent être élus, avec accord des parents, et en ayant conscience de la motivation nécessaire et de ce que cela implique.

Il y a 18 membres présents ou représentés.

Résultats du vote :

Par un vote à bulletin secret, sont élus :

- Jean Paul VOITON : 14 voix ELU
- Mickaël GOUBAUD : 15 voix ELU
- Nolan THIBERVILLE : 14 voix ELU
- Jérémy VOITON : 1 voix
- Etienne CAILLET : 1 voix
- Lucain CHAPRON : 1 voix
- Bruno DILE : 5 voix

Nombre de bulletin de vote : 18

Nombre de bulletin nul : 1

Nombre de bulletins valides : 17

A la suite de quoi le conseil d'administration du club se compose de la façon suivante :

- Alexandre FERAND : Président
- Isabelle BROSSEAU : Vice-présidente
- Mickaël GOUBAUD : Secrétaire
- Stéphanie DUPE : Trésorière
- Jean Paul VOITON : Membre du bureau
- Jérémy VOITON : Membre du bureau
- Patrick GINOUVES : Membre du bureau
- Stéphanie BEAUQUET : Membre du bureau
- Julien MORINIERE : Membre du bureau
- Nolan THIBERVILLE : Membre du bureau
- Yvan BROSSEAU : Membre du bureau

L'Assemblée Générale ordinaire est close.

La première réunion de l'année du Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 07 février 2020 à 20h30 à la salle d'entraînement.

Fin

Le 17 janvier 2020
Alexandre FERAND
Président



ANNEXES

Dépenses		Recettes	
60 - Achats	5479,36	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	4973,67
Matériel, équipement sportif (arcs, cables, élec ...)	1363,26	Remboursement matériel (commande groupée)	16,00
Achats de Blasons	102,64	Remboursement blasons	47,50
Fournitures administratives (dont téléphone)	284,96	Bar (entraînement)	
Récompenses (médaillles, trophées ...)		Recette du concours Mai	1012,60
Achats pour animations (Ass. Générale, galette ...)	81,06	Recette du concours salle d'Octobre	2172,30
Achat vêtements du club	1081,00	Concours Mixte	784,27
Gasoil pour 24 h de Donges	67,93	Bourriches	276,00
Bar	85,45	Vente de vêtements du club	665,00
Concours Mai	724,79		
Concours Octobre	1097,15	74 - Subventions d'exploitation	227,00
Concours Fita-Fédéral	75,00	Commune de Beaupréau en Mauges	227,00
Concours Mixte	506,12	Communes extérieures	
Bourriches	10,00		
		75 - Autres produits de gestion courante	4803,90
61 - Services extérieurs	251,38	Participation des Archers aux inscriptions concours	166,25
Assurance	121,38	Cotisations (licences)	2902,00
Location véhicules	130,00	Droits de paillon	70,00
Location percolateur pour concours		Remboursement ANCV	134,25
Formation		Pass Cultures Sport (Région Pays de Loire)	
		Remboursement Intermarché (licences)	165,00
62 - Autres services extérieurs	1745,47	Remboursement Super U (licences)	144,00
Frais de participation au France	240,00	Mécénat (entreprises)	1110,00
Inscriptions aux concours	1302,00	Mécénat (personne) - Frais de déplacement bénévoles	112,40
Frais d'affranchissement	63,36		
Site Internet (Domaine et Hébergement)	27,71	77 - Produits exceptionnels	286,50
Mécénat (personne) - Frais de déplacement bénévoles	112,40	Remboursement Archers 24 H de Donges	181,50
		Animation MFR	105,00
65 - Autres charges de gestion courante	1913,50		
Cotisations licences	1912,00		
Cotisation OMS de Beaupréau	1,50		
66 - Charges financières	0,00		
Frais bancaires			
Total	7476,21	Total	10291,07
Solde déficitaire 2019		Solde excédentaire 2019	2814,86

Budget Prévisionnel du 01/09/2019 au 31/08/2020

Dépenses	Recettes
<p>60 - Achats 4 980,00 €</p> <p>Matériel, équipement sportif (arcs, cables, élec, ...) 1 850,00 €</p> <p>Fournitures administratives 350,00 €</p> <p>Récompenses (médailles, trophées ...) 300,00 €</p> <p>Carburants 80,00 €</p> <p>Vêtements du club 1 000,00 €</p> <p>Concours salle d'Octobre 800,00 €</p> <p>Concours Mai 2019 600,00 €</p> <p>61 - Services extérieurs 310,00 €</p> <p>Assurances 150,00 €</p> <p>Location véhicules 160,00 €</p> <p>62 - Autres Services extérieurs 2 025,50 €</p> <p>Site Internet (domaine et hébergement) 25,50 €</p> <p>Inscriptions aux concours 1 600,00 €</p> <p>Frais d'affranchissement 80,00 €</p> <p>Mécénat (personne) - frais de déplacement bénévoles 80,00 €</p> <p>Aide à la participation aux Championnat de France 240,00 €</p> <p>65 - Autres charges de gestion courante 2 386,50 €</p> <p>Cotisations licences (Dép., Ligue, FFTA et assurance) 2 385,00 €</p> <p>Cotisation OMS de Beaupréau 1,50 €</p>	<p>70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchadises 3 650,00 €</p> <p>Remboursement de matériel (achats groupés) 50,00 €</p> <p>Recette Concours salle d'Octobre 2 000,00 €</p> <p>Recette Concours Mai 2019 1 100,00 €</p> <p>Vente de vêtements du club 500,00 €</p> <p>74 - Subvention d'exploitation 400,00 €</p> <p>Commune de Beaupréau en Mauges 400,00 €</p> <p>Communes ectérieures - €</p> <p>75 - Autres produits de gestion courante 5 412,00 €</p> <p>Participation des archers aux inscriptions concours 182,00 €</p> <p>Cotisations (licences) 3 700,00 €</p> <p>Droits de pailions 70,00 €</p> <p>Remboursement ANCV 70,00 €</p> <p>Remboursement Intermarché 110,00 €</p> <p>Remboursement Super U 100,00 €</p> <p>Mécénat (entreprises) 1 100,00 €</p> <p>Mécénat (personne) - frais de déplacement bénévoles 80,00 €</p> <p>77 - Produits exceptionnels 240,00 €</p> <p>Remboursement des archers 24H de Donges 160,00 €</p> <p>Frais de carburant 80,00 €</p>
Total 9 702,00 €	Total 9 702,00 €
Solde déficitaire 31/08/2020 - €	Solde excédentaire 31/08/2020 - €